

BRUXELLES PATRIMOINES



Avril 2016 | N° 18

Dossier **LES HÔTELS COMMUNAUX**

Varia **BRUCIEL**

DOSSIER

LA RESTAURATION DE L'HÔTEL COMMUNAL DE FOREST

HOMMAGE AUX
SAVOIR-FAIRE D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI

CÉCILE MAIRY

RESPONSABLE DE PROJET,
ASSOCIÉE ORIGIN ARCHITECTURE & ENGINEERING



L'hôtel communal de Forest,
façade latérale après travaux
(A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).

APRÈS PLUS DE DIX ANNÉES CONSACRÉES À EXAMINER, CERNER, COMPRENDRE, APPRIVOISER CE CHEF-D'ŒUVRE DE L'ARCHITECTE JEAN-BAPTISTE DEWIN, LE CHANTIER DE RESTAURATION ET DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL COMMUNAL DE FOREST A DÉBUTÉ FIN 2013. Dans ce monument emblématique de l'Art Déco à Bruxelles, conçu dès 1925 et inauguré en juillet 1938, le choix des matériaux et les techniques de mise en œuvre participent pleinement à la cohérence exceptionnelle de l'édifice. Le chantier a été l'occasion d'éclairer cette richesse patrimoniale et de la respecter dans la recherche des options de restauration qui ont été retenues. La première phase des travaux portant sur la restauration de l'enveloppe extérieure est présentée dans cet article.

L'imposant hôtel communal de Forest présente plus de 4.000 m² de façades réparties sur quatre niveaux (fig. 1). L'édifice est dominé par une tour qui culmine à 48 m. Son ordonnance joue de lignes géométriques et de volumes simples. L'emploi des matériaux (briques, pierre bleue, enduit simili-pierre notamment) s'inscrit dans la continuité des réalisations de style néo-Renaissance flamande, tout en réinventant les formes traditionnelles. Ces matériaux sont, pour la plupart, de belle facture.

L'objectif de la restauration vise à préserver, conserver, valoriser le bâtiment tout en veillant à répondre aux exigences techniques et programmatiques. Dès le départ, la commune de Forest avait ainsi insisté sur l'amélioration du confort du personnel communal et sur les mises en conformité diverses (équipements, réseau data, électricité, sécurité incendie, accessibilité pour personnes à mobilité réduite) ainsi que sur les performances énergétiques.

Des études préliminaires ont permis de mieux connaître le bâtiment et d'identifier les éléments qui contribuent à sa haute valeur. Elles ont porté

sur l'étude historique et l'analyse de la situation existante sur base de relevés réalisés par notre équipe assistée d'un géomètre, complétée par des inspections visuelles, ainsi que par l'étude des photographies du chantier de 1935. Au terme d'une première campagne de sondages et d'analyses portant sur les briques de parements, les éléments métalliques, les boiseries, les bétons, les enduits simili-pierre, les sculptures en bronze de la tour..., il est apparu que la restauration d'un tel patrimoine ne pouvait être entreprise sans « assurances » préalables. C'est pourquoi une seconde campagne a été programmée, avec pour objectif de confirmer les options de restauration et de rénovation élaborées d'un point de vue théorique, au-travers de la réalisation d'essais, d'analyses complémentaires et de prototypes permettant de vérifier la faisabilité technique, mais aussi financière, de certaines opérations.

.....
LA BRIQUE

La restauration de l'enveloppe extérieure comprend des interventions lourdes sur les façades en briques. Les briques d'origine,

d'un format appelé « *vechtforma* » (210 x 90 x 40 mm), présentaient sept nuances de teintes différentes (jaune, orangé, rose...). Dans l'ensemble, elles affichaient un état de dégradation parfois très inquiétant. Plusieurs inspections visuelles et analyses spécifiques ont été menées en collaboration avec le Centre scientifique et technique de la Construction (CSTC). Ainsi, des mesures de la porosité au mercure ont permis de constater la présence majoritaire de petits vides/pores (<1µm) réduisant la vitesse de séchage, induisant dès lors une humidité prolongée des briques, d'où des dégradations lors des cycles de gel-dégel et/ou des développements biologiques. Autrement dit: s'il pleut durant deux heures, le temps de séchage des briques sera de l'ordre d'une semaine. Si un cycle de gel survient durant cette période, les briques s'altèrent (éclats suite à la transformation de l'eau en glace) et s'effritent. Ce phénomène s'était accentué au cours du temps et menaçait la pérennité des murs extérieurs.

L'option retenue a été d'intervenir ponctuellement. La mise en œuvre d'un hydrofuge a fait l'objet d'essais non satisfaisants (ce produit ralen-



Fig. 1.1.
 Détail de la tour : parement en brique, pierre de type petit granit, statues en bronze doré, châssis métalliques, verre flammés.



Fig. 1.2.
 La porte d'honneur. Ferronnerie en acier et motifs décoratifs en laiton. Encadrement, soubassement et escalier en pierre bleue type petit granit. Rives et plafonds en béton, recouverts d'un enduit simili-pierre.

Fig. 1
 Élévation de la façade principale, côté chaussée de Bruxelles, avec l'indication des matériaux, 2011(© Cooparch R.U/Origin).
 1.1. à 1.3. : Photos avant restauration (georgesdekinder.com © SPRB).
 1.4. à 1.9. : Photos après restauration (A. de Ville de Goyet © SPRB).

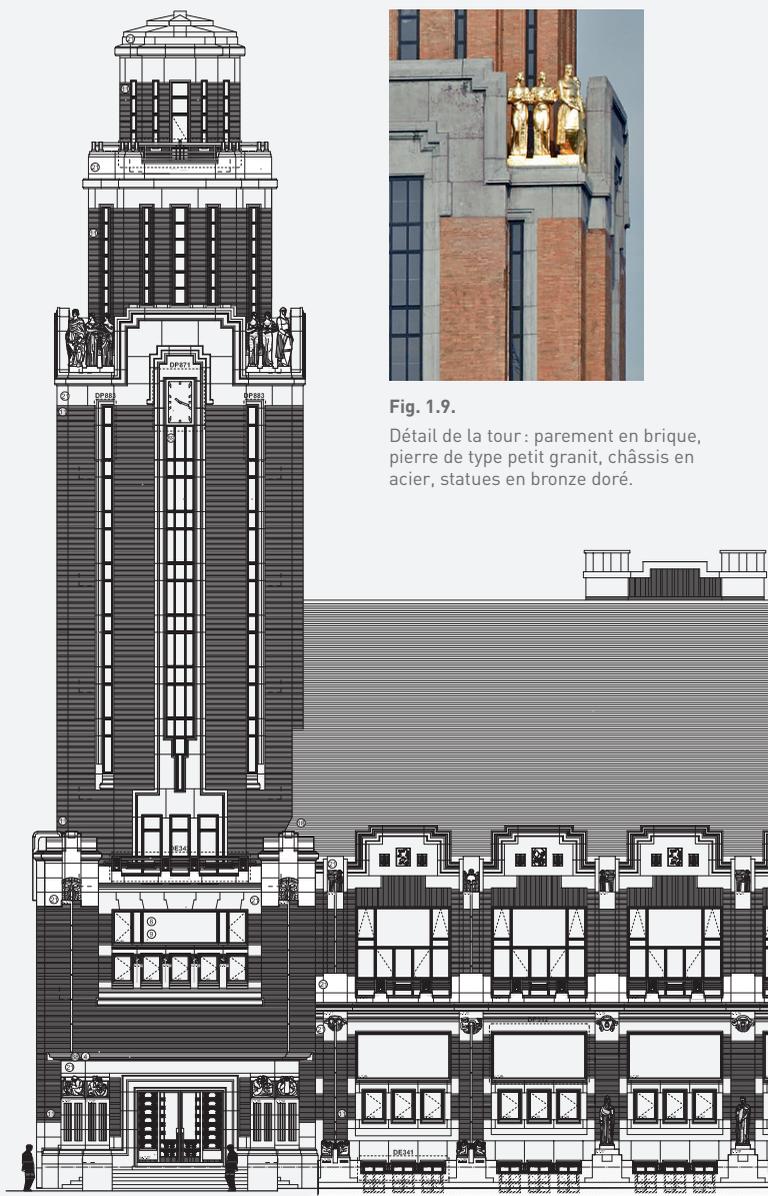


Fig. 1.9.
 Détail de la tour : parement en brique, pierre de type petit granit, châssis en acier, statues en bronze doré.



Fig. 1.3.
 Statue de sainte Alène en pierre bleue type petit granit.



Fig. 1.8.
Ouvrage en pierre type petit granit.



Fig. 1.7.
Encadrement en pierre type petit granit, mosaïques en verre vénitien du type smalti, parement en brique, revêtement de toiture en tuile vernissées.



Fig. 1.6.
Châssis et ferronneries en acier et fonte d'acier, descentes d'eau en cuivre, seuils, linteaux, ouvrages décoratifs en pierre de type petit granit.



Fig. 1.4.
Statue de sainte Alène après restauration.



Fig. 1.5.
Ouvrage de ferronnerie en acier et fonte d'acier, pilier en pierre petit granit.

0m 5m 10m



Fig. 2a

Préparatifs préalable à la mise en place des nouvelles briques (© Th. Blairon).

tissait le séchage) et n'a pas été approuvée. Il a donc été indispensable de renouveler les briques les plus dégradées et les plus exposées (fig. 2a et 2b).

Concernant le renouvellement des briques, deux défis devaient être relevés: d'une part, identifier une brique possédant toutes les caractéristiques esthétiques requises et toutes les propriétés techniques optimales et, d'autre part, déterminer une méthode adéquate pour extraire ponctuellement les briques et en réinsérer localement.

La brique choisie, produite par la briqueterie Floren de Boom, présente un format et des teintes similaires à celles des briques d'origine. Cette brique étirée a été posée en respectant toutes les dimensions présentes 1/1, 1/4, 3/4 après réflexions et découpes méthodiques. Il s'agit d'un travail de longue haleine particulièrement exigeant car il faut se rendre compte que les briques sont extraites une par une! Au total 20% de briques ont été renouvelés, soit 50.000 pièces sur un total de 250.000 briques, par l'équipe de maçons de l'entreprise Galère.



Fig. 2b

Placement et rejointoiement des nouvelles briques (© Th. Blairon).

LA PIERRE BLEUE «PETIT GRANIT»

L'autre matière très présente en façade est la pierre bleue- petit granit. Cette pierre de belle qualité a été taillée avec soin: les détails des seuils ou des escaliers extérieurs en témoignent.

L'ouvrage le plus impressionnant concerne les pierres de couronnement posées au sommet de la tour. Quatre énormes pièces composent cet ensemble (cf. fig. 1). Elles ont été profilées intelligemment pour que l'évacuation des eaux pluviales au droit des points bas soit pratiquement parfaite puisqu'il n'y a pas de joints. Ceux-ci ont été prévus au droit des points hauts.

Cette composition remarquable a démontré sa très bonne tenue dans le temps malgré les conditions climatiques et les sollicitations. Elle a ainsi été entièrement conservée et les joints au droit des points ont été revus en réalisant un fond de joint au mortier amélioré et une finition à la laine de plomb battue et chauffée pour épouser parfaitement les lèvres rehaussées de la jonction.

LES CHÂSSIS MÉTALLIQUES

Les châssis métalliques de l'hôtel communal de Forest sont ceux d'origine (fig. 3a). Leur composition et leurs assemblages correspondent effectivement à ceux décrits dans les documents d'archives. Il s'agit de profilés en acier assemblés par soudure tandis que les éléments de quincaillerie sont en laiton et en bronze. Ils sont conçus à partir de différents types de profilés standard produits dans les années 1930 par la société Chamébel S.A. de Vilvorde. On compte deux types de profilés «petits profilés» (abrégiés en PP) et «gros profilés» (abrégiés GP) permettant de réaliser plusieurs combinaisons.

L'intervention sur les menuiseries extérieures est certainement la plus délicate dans ce chantier, à la fois en termes d'ampleur (plus de 300 châssis) et de performances à atteindre (étanchéité à l'eau, imperméabilité à l'air, confort des occupants). La restauration des menuiseries métalliques extérieures de l'hôtel communal de Forest s'est imposée d'emblée. En effet, bien que ne répondant

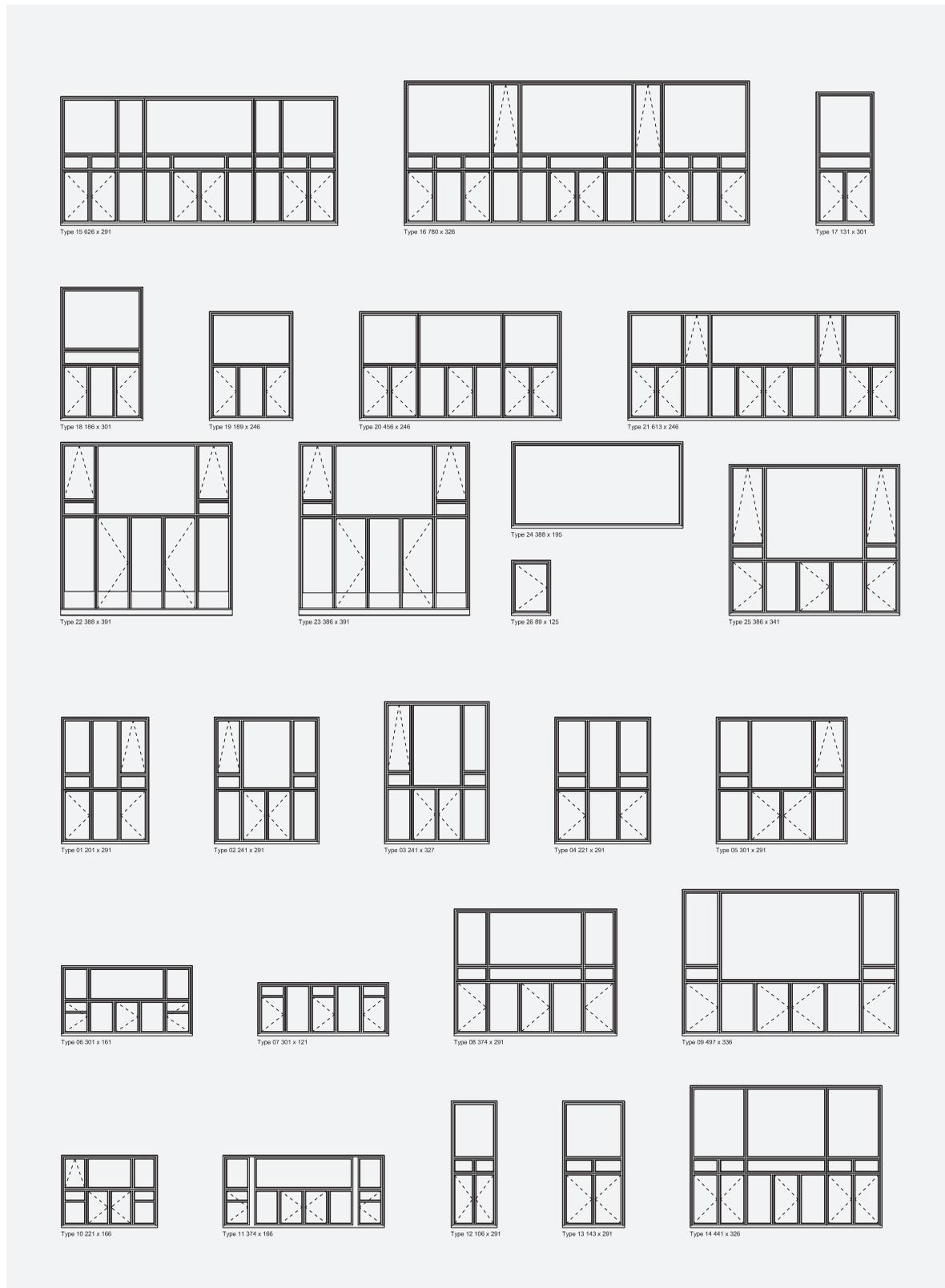


Fig. 3a

L'hôtel communal compte plus de 300 châssis de types et de formes variables. Ils ont été étudiés un à un. Extrait du bordereau des châssis (© Cooparch R.U/Origin).

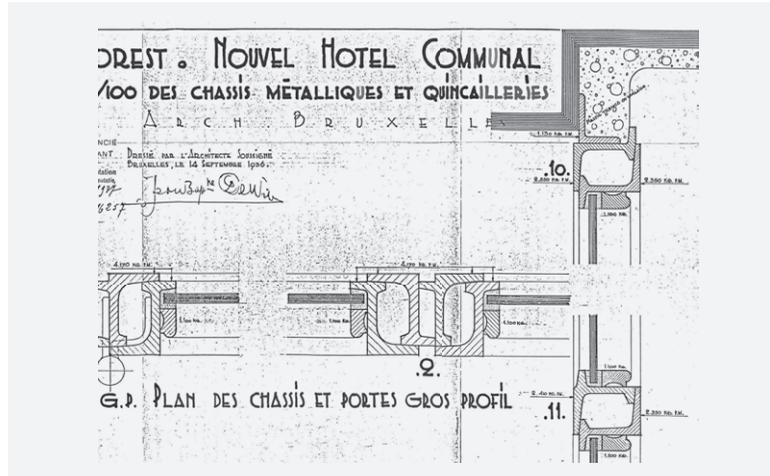


Fig. 3b
Détail d'exécution (type châssis Gros Profil) des châssis, établi par Dewin.



Fig. 3c
Un châssis de l'atelier Dejeond-Delarge (profilé PP) (© Origin).

pas aujourd'hui à toutes les attentes, contraintes, exigences... des occupants en matière de confort thermique, acoustique et énergétique, elles contribuent de manière évidente à la valeur patrimoniale du bâtiment. Elles demeurent les témoins uniques d'un savoir-faire artisanal de plus en plus rare (fig. 3a). De plus, leur état sanitaire plus que satisfaisant ne justifiait pas leur renouvellement.

Au cours de l'étude préalable, une attention particulière a été portée

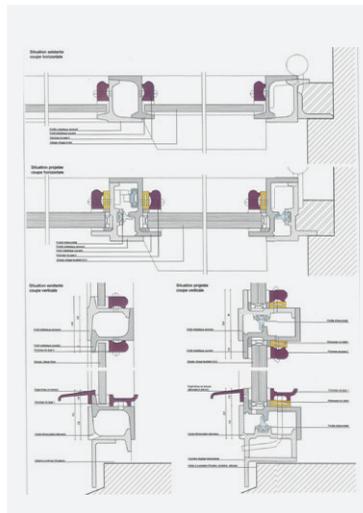


Fig. 3d
Détail d'exécution des châssis (Petit Profil). Coupes horizontale et verticale situation existante et renouvellement avec profilés PML (© Origin).

à ces éléments. Les interventions relatives aux châssis ont été étudiées méticuleusement et systématiquement en identifiant, au stade des études, leur état sanitaire et en l'actualisant au stade des travaux, en confirmant toutes les opérations à entreprendre puis en réalisant des essais, des prototypes, des échantillons. Les interventions relatives aux châssis ont consisté d'une part, à améliorer leurs performances thermiques par l'intégration d'un double vitrage (châssis GP) (fig. 3b) et,

d'autre part, à intégrer des dispositifs destinés à améliorer l'étanchéité à l'air (fig. 3c).

La réalisation d'un prototype exécuté par la société de ferronnerie Reuse a permis de vérifier l'amélioration réelle apportée par les modifications suivantes aux châssis existants (fig. 3d) :

- rehausse de la feuillure par la mise en œuvre d'un profilé en laiton afin de répondre aux prescriptions techniques en matière d'intégration de double vitrage (largeur de 9,2 cm pour les gros profilés accouplés majorée de 2,4 cm suite à l'intégration des rehausseuses, soit une largeur totale de 11,6 cm ou une augmentation de 20%) ;
- maintien de la parclose d'origine mais déplacement et rehausse (profilé en laiton) de celle-ci vers l'extérieur de la face intérieure du châssis ;
- intégration d'un joint en bronze phosphoreux sur les quatre côtés de l'ouverture, au droit de la frappe, pour améliorer l'étanchéité à l'air et par conséquent le confort des occupants (ce joint sera placé finalement sur la première frappe côté extérieur et sera pincé par la pièce destinée à rehausser la feuillure) ;
- intégration d'une quincaillerie à trois points de fermeture, également destinée à améliorer l'étanchéité à l'air ;
- maintien de la poignée en laiton produisant un mouvement rotatif avec intégration d'un dispositif spécifique permettant de passer de ce mouvement rotatif à un mouvement translatoire ;
- intégration d'un double vitrage (au rez-de-chaussée et au premier étage) permettant d'obtenir une valeur U pour les châssis de l'ordre de 3,7W/m²K à la place de 6W/m²K.

Toutefois, comme mentionné précédemment, vu le nombre de châssis et les opérations à entreprendre, le

DES ARCHIVES REDÉCOUVERTES : LE CHANTIER DE JEAN-BAPTISTE DEWIN

La qualité du choix et de la mise en œuvre des ouvrages et des matériaux s'accompagne nécessairement d'un travail en amont soigneux et précis. À ce titre, le travail effectué par l'architecte Jean-Baptiste Dewin peut être qualifié d'exceptionnel.

Dans le cadre de l'élaboration de son projet, Dewin a mené une réflexion tellement aboutie qu'elle reste source d'inspiration, de motivation et de considération. Il a ainsi établi des cahiers des charges sur les différents types de travaux (gros-œuvre, ouvrages métalliques, traitements de surface...) dont certains sont très détaillés, même si parfois uniquement compréhensibles pour un public très averti (notamment celui relatif au traitement de surface et aux techniques à employer, ce qui

a justifié la consultation des experts belges les plus recommandés au moment des études).

Les prescriptions techniques ont été respectées scrupuleusement, ce qui dans certains cas, a facilité la compréhension des ouvrages. Ces documents étaient enrichis d'illustration, de détails techniques très précis.

Enfin, assurant la correspondance entre ce qui avait été prévu et ce qui a été exécuté, des bordereaux de commande ainsi qu'un journal des travaux détaillant les quantités de matériaux et de main-d'œuvre, mais aussi stipulant le nom des intervenants, avaient été conservés au sein des services de la commune de Forest. Ces documents constituant un patrimoine inestimable ont

désormais également rejoint le fonds Dewin des AAM.



Portrait de Jean-Baptiste Dewin par Omer Dierickx (1932), conservé à l'hôtel communal de Forest (M. Vanhulst © SPRB).

TRANSMETTRE DES SAVOIR-FAIRE

Comprendre la mise en œuvre des matériaux était important pour projeter les interventions sur la façade. Des sondages, démontages..., réalisés parallèlement à la consultation des archives, ont fait apparaître que les corps de métier intervenus lors de la construction de l'hôtel communal de Forest possédaient un savoir-faire particulier. Tous les ouvrages (maçonneries, menuiseries métalliques extérieures et intérieures, revêtements de sol, lambris, mobilier...) ont été réalisés par des corps de métier et des artisans expérimentés (les entreprises René Gillion pour le gros-œuvre, la société Chamébel pour les menuiseries métalliques extérieures, l'atelier Colpaert pour les vitraux sur base de peintures réalisées par Georges Baltus, l'entreprise Thiriart pour les lambris, l'entreprise De Coene pour le mobilier, les sculpteurs Victor Rousseau, Jean

Canneel, Lucien Hoffman, pour ne citer qu'eux...).

Il est d'ailleurs à noter que Jean-Baptiste Dewin a lui-même suivi des formations de maçon et de plafonneur qui lui ont permis d'assurer un contrôle méticuleux de ses chantiers.

Aujourd'hui, certains de ces savoir-faire ne sont plus enseignés et, dès lors, ne sont plus maîtrisés que par quelques entreprises ou artisans spécialisés. Les artisans employés lors de la restauration comptent au nombre de celles-ci.



Artisan au travail (© Th. Blairon).



Fig. 4
L'équipe de Galère pendant le chantier de restauration (© Origin).

défi majeur pour l'équipe au stade des travaux proprement dits était de s'assurer de confier ce travail à une équipe compétente et motivée. Grâce à la procédure retenue pour désigner l'entreprise générale (à savoir un appel d'offres général dont l'un des critères portait sur la qualité) et grâce au fait que l'entreprise Galère (fig. 4) s'était associée avec la ferronnerie d'art Dejeond-Delarge, la collaboration avec des spécialistes était garantie et les espoirs permis...puis concrétisés. Les interventions sur les châssis ont bénéficié de la collaboration d'experts: Fernand Vandevelde, spécialiste en châssis métalliques; Monsieur De Keyser (bureau SECO). Les essais d'étanchéité à l'eau et d'imperméabilité à l'air ont été réalisés à l'UZ Gent en 2008. Dans le cadre du chantier, les opérations suivantes ont été effectuées: dépose complète et désassemblage, nettoyage par sablage, application des traitements de surface (métallisation et thermolaquage de teinte gris anthracite pailleté correspon-

dant à celle d'origine), intégration des vitrages (sur base des typologies initiales mais avec double vitrage extra clair dans les bureaux), intégration des rehausses de feuillure et des joints en bronze phosphoreux destinés à améliorer l'étanchéité à l'eau et l'imperméabilité à l'air, l'adaptation de la poignée.

Au droit des contacts métal/métal (cfr. dédoublement des cadres des châssis à gros profilés), il a été indispensable de trouver un traitement durable pour résoudre leur obturation. En effet, tous ces contacts métal/métal ont subi des déformations dues aux dilatations thermiques, à la corrosion superficielle, au voilement de certaines pièces telles que les traverses par exemple. Cet inconvénient a clairement été détecté lors de la réalisation du prototype et de son passage au laboratoire du CSTC pour définir les classes d'étanchéité, d'imperméabilité et de résistance du point de vue stabilité. Si le premier essai fut déplorable et le prototype consi-

déré comme une «passoire» selon l'expression de l'un des représentants du CSTC, le second essai (intégrant ces joints souples obturant les jours et pouvant résister aux traitements de thermolaquage) fut plus satisfaisant.

Certains châssis, très altérés, ont nécessité un renouvellement complet. Les profilés français «PML» ont ainsi été utilisés pour le renouvellement des châssis trop dégradés pour être conservés.

Plusieurs tablettes de fenêtres, en marbre de Sainte-Anne, étaient brisées suite à la corrosion et à la pression des châssis. Il a été décidé de maintenir les ouvrages et de les restaurer (collage, brochage). Ces opérations ont été exécutées avec un soin tout particulier.

LES VITRAGES

Les verres présents à l'hôtel communal de Forest sont de caractéristiques différentes: simple vitrage, vitrage martelé (texture variable), verre maté à l'acide, verre flammé (production de Fauquez). Dans le cadre du projet de restauration, la philosophie s'est dirigée vers le maintien de la lecture établie par Dewin: verre martelé dans les parties basses des châssis du rez-de-chaussée et les sous-sols, verre maté dans les impostes des châssis recevant les vitraux, verre flammé récupéré et restauré ou nouveau verre flammé dans la tour.

Suite à la corrosion des châssis de la tour, de nombreuses pièces de verre ont été brisées ou cassées (fig. 5a). Dans le cadre du projet, il a été prévu de regrouper un maximum de verres d'origine (précédemment déposés par le maître verrier Jean-Marc Gdalewitsch) et de reproduire des verres s'inspirant le plus possible de ceux d'origine. Lors de l'exécution

des travaux, l'entreprise Dejeond-Delarge, qui supervisait ce volet, a fait appel à l'atelier de Claudine Pirotte pour approfondir les recherches et proposer des alternatives. Les nouveaux verres flammés ont été reproduits dans la continuité des techniques originelles par la société allemande Lambrechts (fig. 5b). Tous ces verres colorés sont placés dans les nouveaux châssis de la tour composés de profilés PML assemblés et sont associés à un verre feuilleté placé à l'extérieur (protection). Ces ensembles seront mis en évidence lors de la réalisation de la mise en lumière de la tour effectuée de l'intérieur vers l'extérieur.



Fig. 5a
Vitreaux dans la tour avant restauration
(© Th. Blairon).



Fig. 5b
Pose du nouveau verre flamme produit
(© Th. Blairon).

LES VITRAUX

Les vitraux se trouvent dans le hall d'honneur. Ces quatre verrières sont déclinées autour des thèmes de la forêt (contes de fées, faune et flore), des métiers de la commune de Forest et des blasons des communes de la région bruxelloise. Les vitraux, d'une très haute valeur historique et artistique, exécutés par l'atelier Colpaert sur base de cartons des peintres Baltus père et fils sont, eux aussi, restaurés avec application et dextérité. Cette mission a été confiée à Jean-Marc Gdalewitsch (fig. 6).



Fig. 6
Jean-Marc Gdalewitsch au travail sur les vitraux (© Th. Blairon).

Les dégradations constatées sur ces vitraux consistent principalement en des défauts d'exécution dès l'origine (dimensions des vitraux trop grandes par rapport aux cadres des châssis, placement alors que le réseau de plomb n'avait pas séché et durci, réseau de plomb sans lignes de force suffisantes pour assurer la stabilité) mais aussi en quelques dégâts sur l'un ou l'autre calibre (casses, manques, restauration inappropriée).

Deux interventions importantes ont été retenues : d'une part, le renou-

vellement de tous les réseaux de plomb et, d'autre part, la pose d'un vitrage extérieur de protection. Cette dernière a été fortement remise en question lorsqu'elle a été proposée au stade des études mais il s'avère qu'elle permet de remédier à plusieurs problèmes, à savoir les actes de vandalisme, les intempéries mais aussi la stabilité des vitraux car les réseaux de plomb sont démunis de lignes de force. Renouveler les

plombs a deux avantages : d'une part, résoudre le dimensionnement inadapté des vitraux par rapport aux châssis qui les accueillent en réduisant très ponctuellement leur section et, d'autre part, garantir une étanchéité parfaite alors que le vitrail est placé tout contre le verre de protection (pas de formation de condensation comme cela a pu être confirmé suite à l'essai prototype réalisé en 2006).

LES FERRONNERIES

Les ferronneries extérieures sont localisées au droit des balcons (Conseil, Bourgmestre, tour) et au droit des abords (cours anglaises rue de l'Ancienne Cure et chaussée de Bruxelles). Les ferronneries situées sur les façades et les abords de la chaussée de Bruxelles sont davan-

tage travaillées, notamment les lisses ou certains poteaux davantage décorés (fig. 7a, 7b et 7c).

Les interventions exécutées sur les ferronneries métalliques extérieures sont comparables à celles effectuées sur les châssis (dépose, désassemblage, nettoyage, traitement de surface, réflexions en

matière de dilatation thermique et de repose). Elles ont été supervisées par la société FCM.

LES OUVRAGES D'ART

Enfin, il faut aussi souligner le savoir-faire d'artisans et de restaurateurs-conservateurs qui interviennent

L'ICONOGRAPHIE DU RÉPERTOIRE DÉCORATIF

L'hôtel communal possède une iconographie originale, malheureusement trop peu connue. Le traitement des éléments figurés tend à éviter ou à limiter fortement l'emphase monumentale et symbolique qui caractérise beaucoup de réalisations des années 1930, tant chez les artistes de tendance traditionnelle que chez les défenseurs de la modernité. Les motifs familiers, voire enfantins, y occupent une place particulièrement importante. Le programme iconographique peut être divisé en trois grands axes: le rappel du passé -réel ou imaginaire- de Forest, l'évocation de

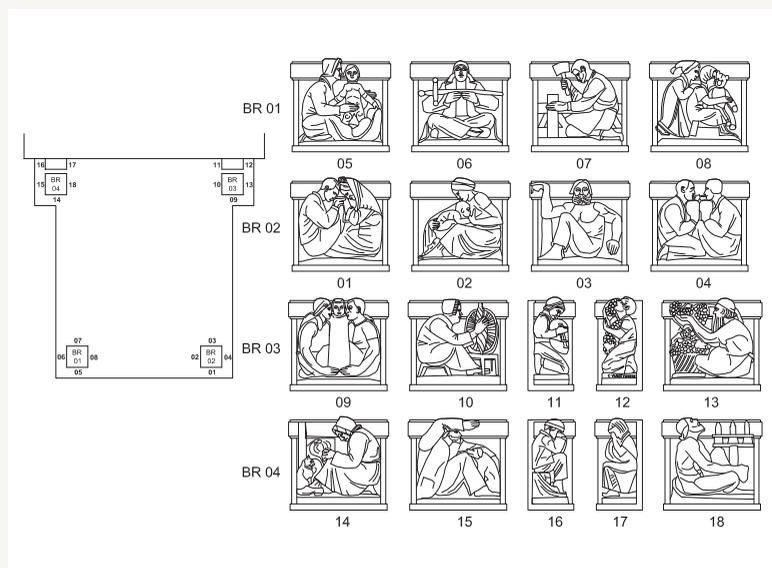
la vie moderne de la commune, une déclinaison des thèmes liés à la forêt.

L'exaltation du passé de la commune, héritée des grands hôtels communaux du XIX^e siècle, est réservée à quelques lieux majeurs dans le bâtiment. À l'extérieur, on la rencontre dans les quatre groupes de guerrier en bronze doré au sommet de la tour (sculpt. Jacques Marin, Marnix d'Haveloose), inspirés du beffroi médiéval de Gand, et dans les statues de sainte Alène et du Droit Communal au centre de la façade (sculpt. Victor Rousseau). À l'intérieur, on la retrouve dans le vitrail du palier du premier étage, consacré aux blasons des communes bruxel-

loises. De manière plus discrète, le blason de la commune est aussi utilisé dans la porte d'accès au hall des guichets, décomposé avec ironie pour former des poignées en forme de crosse et un motif de trois arbres entourés d'une couronne dans l'imposte vitrée.

Le thème de la vie moderne est illustré dans le porche de l'entrée du public (activités artisanales et industrielles de la commune), dans le vitrail de la salle des pas perdus (petits métiers) et, de manière plus symboliste, dans le porche principal (étapes de la vie).

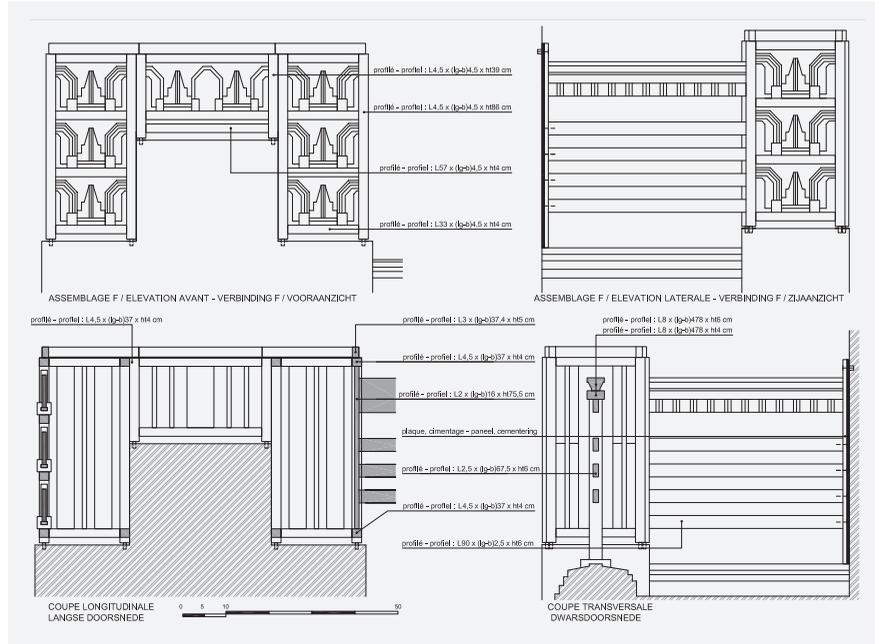
L'évocation du monde de la nature, animal et végétal, rappelant le nom de la commune jadis occupée par une partie de la forêt de Soignes, constitue le thème le plus important et le plus original de l'iconographie du bâtiment. Il inspire le décor des quatre massifs sculptés situés devant la cour basse de la façade principale, qui se réfère de manière assez lâche aux quatre saisons et aux quatre éléments. De manière plus générale, les lucarnes-pignons présentent essentiellement un répertoire animalier (aigles, pélicans ou marabouts, dauphins, hippocampes). En contrepoint, les diverses ferronneries de la façade proposent des variations sur le thème du calice végétal (gardecorps, grilles, portes). À l'intérieur, le thème réapparaît dans les deux



Bordereau des sculptures. Bas-reliefs du porche de l'entrée d'honneur (© Cooparch R.U/Origin).

Fig. 7a

Restauration des ferronneries.
Assemblage des gardes-corps
extérieurs (© Origin).



▲ 7b

▲ 7c



Fig. 7b

Détail des dégradations sur les ferronneries (© Origin).

Fig. 7c

Les ferronneries à l'atelier (© Th. Blairon).

▼ **Fig. 8**

Restauration d'une des sculptures en pierre bleue à hauteur de lucarnes (entreprise Profiel). Préparation du renouvellement des joints (© Th. Blairon).



remarquables verrières de l'escalier : huit oiseaux vivant dans la forêt associés à une plante au bas de l'escalier; trois légendes qui ont la forêt pour cadre dans l'axe de l'escalier (Ondine, Geneviève de Brabant, Petit Chaperon rouge). On le retrouve sous une forme discrète dans les poignées figurant un motif de feuilles de chêne avec glands. La forêt sert encore de référence à l'ambiance chromatique des pièces d'apparat qui présentent de hauts lambris en bois surmontés d'une couleur verte pour les murs et les plafonds. Dewin utilise principalement deux techniques que l'on rencontre dans la plupart de ses réalisations : la sculpture sur pierre et le vitrail¹.



Détail d'un bas-relief, entrée latérale, avant restauration [georgesdekinder.com © SPRB].



Même détail après restauration, 2015 [A. de Ville de Goyet © SPRB].

NOTE

1. Extrait de l'étude historique rédigée par Eric Hennaut dans le cadre de la présente mission de restauration (2004-2008).

dans le cadre de la restauration d'ouvrages en béton recouvert d'enduit simili-pierre (Samuel Coomans), des sculptures en pierre bleue (fig. 8) ou des mosaïques en verre (Profiel) ou encore l'entreprise française Socra qui a apporté son expertise à la restauration des sculptures en bronze doré de la tour (fig. 9a et 9b).

Ce sont tous ces ouvrages qui, par la qualité de leur mise en œuvre/réalisation et par celle de leur restauration, contribuent au prestige passé et futur de l'hôtel communal de Forest. (cf. encart iconographie).



Fig. 9a
Les statues en bronze dans l'atelier du doreur (© Origin).



Fig. 9b
La mise en place des statues de la tour (© Origin).

LE CHANTIER EN QUELQUES CHIFFRES

2004 (août) Début des études.

2010 Introduction de la demande de permis unique portant sur la totalité

2013-2016

- Désignation de la SM Galere-Dejeond-Delarge (lot 1) et de Vitraux d'Art (lot 2)
- Démarrage des travaux fin 2013
Fin des travaux prévue pour début 2016
- Coût des travaux :
5.875.000 EUR HTVA

2016-2019

Phase 2

- Estimation du coût des travaux :
8.260.000 EUR HTVA

...

Phase 3 et autres

Abords, paratonnerre, mise en lumière, combles...

Forest Town Hall:

a tribute to past and present expertise

The Forest town hall is an iconic Art Deco landmark in Brussels. Designed in 1925 and officially opened in July 1938, this masterpiece of architect Jean-Baptiste Dewin, is remarkable in several ways. The logic of the building owes much to the selection of quality materials and the techniques employed during its construction. The restoration and renovation project, launched in 2013, is an opportunity to shine a light on this hitherto unseen aspect of the master's work.

The restoration is aimed at preserving, protecting and showcasing the building while ensuring that it complies with contemporary technical requirements. The initial phase is focusing on the exterior envelope and includes major work on the brick façades. It is also an opportunity to confirm the scope and expertise of the building trades involved in the construction of Forest town hall, whether for the bluestone, the glass, the stained glass windows and ironwork, or the construction techniques employed, such as the external joinery. These elements encompass precious knowledge and expertise which must be safeguarded and transmitted to future generations.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Lesecque, Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen, et Anne-Sophie Walazyc (avec la collaboration d'Olivia Bassem).

RÉDACTION FINALE

Stéphane Demeter

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes

AUTEURS / COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Coffi Barboza, Michel Debeule, Paula Dumont, Michèle Herla, Harry Lelièvre, Géry Leloutre, Cécile Mairy, Benoît Mihail, Cecilia Paredes, Barbara Pecheur, Roose Partners Architects, Christian Spapens, Brigitte Vander Bruggen, Barbara Van der Wee, Manja Vanhaelen, Tom Verhofstadt.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

IPM Printing sa

DIFFUSION ET GESTION

DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Françoise Boelens, Ralf Boswell, Philippe Charlier, Julie Coppens, Farba Diop, Stéphane Duquesne, Alice Gérard, Philippe de Gobert, Alfred de Ville de Goyet, Anne-Cécile Maréchal, Marc Villeirs.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général de Bruxelles Développement urbain de la Région de Bruxelles-Capitale, CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites – Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://www.monument.irisnet.be>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR – Archives générales du Royaume
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de Documentation de Bruxelles Développement urbain
CIDEP – Centre d'Information, de Documentation et d'Etude du Patrimoine
DMS – Direction des Monuments et Sites
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
SPRB – Service public régional de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2016/6860/010

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».